



Communiqué de presse
Paris, le 21 novembre 2017

Orange s'engage aux côtés de la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne pour développer les usages numériques sur ce territoire

Ce jour, Paul Miguel, Président de la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne et Marc Blanchet, Directeur Orange Ile-de-France signent une convention visant à développer les usages numériques et innovants sur le territoire de Paris-Vallée de la Marne.

Avec cette convention Orange :

- met à disposition des experts pour accompagner et former les habitants et entreprises aux usages du numérique
- accompagne les acteurs de l'écosystème start-ups de la Maison de l'Entreprise Innovante (MEI) afin de les informer sur les conditions d'accès au programme d'accélération Orange Fab grâce à des programmes dédiés
- promeut les usages du numérique dans le sport autour des manifestations sportives du territoire et de ses différents équipements sportifs
- poursuit le déploiement de la fibre optique afin d'offrir aux TPE / PME le meilleur du numérique
- s'assure du raccordement à la fibre optique des lieux identifiés sur le territoire dans le cadre De « l'Arc de l'Innovation » sous réserve d'éligibilité de la zone concernée

Pour Marc Blanchet, Directeur Orange Ile-de-France : « Orange est fière d'être un partenaire de Paris Vallée de la Marne que ce soit dans le déploiement de réseau, avec l'accompagnement des habitants dans leurs usages numériques ou encore à travers les liens privilégiés tissés entre les start-ups du territoire et nos accélérateurs. Nous espérons, que ce partenariat contribuera à l'attractivité de Paris Vallée de la Marne »

A cette occasion, **Paul Miguel, président de Paris Vallée de la Marne** déclare : « *Paris-Vallée de la Marne s'engage aux côtés d'Orange, un des principaux opérateurs sur le marché du numérique. Je me réjouis de cette signature de convention qui a un double objectif : elle permet tout d'abord de bénéficier de l'expertise et des compétences techniques d'Orange sur notre territoire mais surtout elle nous permet de favoriser l'accès des habitants comme des entreprises du territoire au Très Haut Débit.* »

Grâce à cette convention, Paris Vallée de la Marne renforce ses partenariats numériques avec Orange. Il s'engage à mettre en place une commission du numérique afin de qualifier les besoins des acteurs du territoire.

Orange en relation avec l'Agence Descartes Développement

Interlocuteur privilégié des professionnels de la Cité Descartes, l'Agence Descartes Développement vise à favoriser les échanges entre les acteurs économiques et académiques pour développer les projets et les partenariats sur son territoire. L'Agence facilitera la promotion de la fibre optique dans les parcs d'activités et mettra les start-ups en relation avec Orange afin de partager sur l'innovation sur le périmètre de Descartes Développement, l'objectif étant de permettre, avec le déploiement de la fibre optique, l'adoption et le développement des nouveaux usages numériques.

La Cité Descartes, c'est aujourd'hui plus de 350 entreprises et plus de 6 000 salariés. Elle s'inscrit dans le bassin d'emploi de Marne-la-Vallée.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros en 2016 et 152 000 salariés au 30 septembre 2017, dont 93 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 269 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2017, dont 208 millions de clients mobile et 19 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est cotée sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur

Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de Paris-Vallée de la Marne

La communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne est un EPCI créée le 1^{er} janvier 2016. Situé en Seine-et-Marne, aux portes de Paris, cette intercommunalité réunit 12 communes et compte plus de 225 000 habitants. Dans le cadre de ses actions et de ses compétences, elle accompagne le développement des réseaux numériques sur son territoire et assure le développement économique aux côtés de nombreux acteurs locaux que sont les entreprises, les partenaires publics et privés...

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.agglo-pvm.fr ou pour nous suivre sur facebook :

Contacts presse :

Paris Vallée de la Marne

Julie Sapateiro 01 60 37 24 13 j.sapateiro@agglo-pvm.fr

Direction Orange Ile-de-France

Philippe Wolak Tél. : 06 08 85 12 65 philippe.wolak@orange.com